

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 26 mars 2018 à Yaoundé, sous la présidence de **Monsieur Régis IMMONGAULT TATANGANI**, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable de la République Gabonaise, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration a pris connaissance de de la situation des réserves de change ainsi que de l'évolution récente de la situation macroéconomique au niveau mondial et sous-régional ainsi que des perspectives pour l'année 2018. Il a été relevé que les activités économiques se raffermiraient après une année 2017 caractérisée par un léger repli du PIB réel. En l'occurrence, il est prévu pour 2018 : *i)* un taux de croissance du PIB réel à 2,1% contre -0,1% en 2017 ; *ii)* le maintien des tensions inflationnistes sous le seuil communautaire à 1,8%, contre 0,9% un an plus tôt ; *iii)* la réduction du déficit budgétaire (base engagements, hors dons) à 2,4% du PIB, contre 3,3% en 2017, tandis que le déficit extérieur courant (hors dons) s'accentuerait à 4,4% du PIB, contre 3,3% en 2017 ; et *iv)* la remontée du taux de couverture extérieure de la monnaie à 64,2% contre 57,5% en 2017.

Le Conseil d'Administration a pris acte des Rapports du Comité d'Audit et du Collège des Censeurs relatifs au suivi de la Convention du Compte d'opérations et au contrôle de l'exécution du budget de la BEAC de l'exercice 2017.

Le Conseil d'Administration a approuvé les comptes annuels de la Banque Centrale arrêtés au 31 décembre 2017, tels que certifiés par les Commissaires aux Comptes, qui se sont soldés par un résultat bénéficiaire.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs adopté l'amendement des Statuts de la Banque Centrale dans le sens d'y acter la suppression définitive des avances statutaires aux Etats membres.

Le Conseil d'Administration a également suivi avec intérêt les présentations qui ont été faites respectivement sur :

- les tendances et enjeux du phénomène du « De-risking » pour les Etats de la CEMAC ;
- la soutenabilité du Plan d'investissement de la Banque à moyen terme ;
- le business plan et des nouvelles orientations du GIMAC.

Enfin le Conseil d'Administration a pris acte du renouvellement des membres du Comité d'Audit et approuve la composition du Comité des Rémunérations de la BEAC.



Le Président du Conseil d'Administration,



Régis IMMONGAULT TATANGANI